

Succès de l'offre publique de rachat

Le Conseil d'administration du 14 décembre 2006, sous la présidence de Tiberto Ruy Brandolini d'Adda, se félicite du succès de l'offre publique de rachat de Sequana Capital sur ses propres actions par voie d'échange contre des actions SGS SA ou d'achat.

En effet, 100 548 993 actions - soit 94,2 % du nombre total d'actions en circulation - ont été présentées à l'offre dont 100 330 857 à l'offre publique d'échange et 218 136 à l'offre publique d'achat.

Les demandes ayant porté sur un nombre d'actions supérieur au nombre d'actions visées (57 646 980), Euronext Paris a procédé, pour chaque actionnaire participant à l'offre, à une réduction de ses demandes. L'application de cette réduction a conduit à accepter :

- 57 521 414 actions à l'offre publique d'échange,
- 125 566 actions à l'offre publique d'achat.

En conséquence, le conseil a décidé, conformément à l'autorisation reçue de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 30 octobre 2006, de réduire le capital par annulation des 57 646 980 actions acceptées à l'offre. Le capital social de Sequana Capital s'élève désormais à 73 679 608,50 € divisé en 49 119 739 actions d'une valeur nominale de 1,50 €.

A la fin de l'offre publique de rachat, dont le règlement livraison s'effectuera le 18 décembre 2006, Sequana Capital ne détiendra plus aucune action SGS SA.

Par ailleurs à l'issue de l'opération, le conseil d'administration a constaté un élargissement du flottant. En effet, la répartition du capital s'établit comme suit : IFIL 48,88 % ; AGF 13,66 % ; Public 37,46 %. A la connaissance de Sequana Capital, aucun autre actionnaire ne détient plus de 5 % du capital.

Toutes ces informations sont disponibles sur www.sequanacapital.fr